

Un accord est intervenu entre les actionnaires du groupe Ethias

Le régulateur belge a confirmé que le programme de rétablissement financier mis en œuvre par Ethias a porté ses fruits, et qu'il peut dès lors être considéré comme clos. En outre, une nouvelle étape a été franchie, puisqu'un accord est intervenu entre les actionnaires.

Les actionnaires ont souhaité fournir une perspective de stabilité de l'actionnariat pour une période de 2 ans. Cet engagement permet à Ethias de recentrer l'ensemble de ses forces vives sur son métier d'assureur, en renforçant encore davantage son business model au profit de l'ensemble de ses stakeholders et au service de ses clients.

Cet engagement fait partie d'un accord global, comportant principalement les éléments suivants :

- L'objectif de simplification des structures juridiques ;
- Le renforcement de la gouvernance de l'entreprise ;
- La volonté réaffirmée par le management de maintenir les deux sièges de Liège et d'Hasselt, et de préserver la qualité des relations sociales qui caractérisent l'entreprise.

Le management d'Ethias souhaite remercier les actionnaires du groupe pour la confiance renouvelée. Celle-ci permet désormais de disposer des réponses sur divers sujets, permettant au management de se consacrer entièrement à son core business.

Le management d'Ethias s'engage également à poursuivre la transformation de l'entreprise afin de renforcer encore davantage son business model dans une approche de *co-crédation d'un futur commun, avec agilité et cohérence*.

Ethias, assureur Vie et Non vie, s'engage à une relation mutuellement profitable avec ses partenaires du secteur public et leurs agents, avec les entreprises et avec les particuliers qui lui font confiance.

Elle s'engage à leur fournir des produits et des services de première qualité au meilleur rapport qualité/prix afin de garantir une rentabilité durable dans le respect de ses valeurs fondamentales d'humanisme, d'éthique, d'engagement et de proximité.